












Avant de partir

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
|  Formalités et conseils d'entrée dans le pays | 02 |
|  Franchise et sécurité des bagages | 03 |
|  Conseils budget et moyens de paiement sur place | 04 |
|  Conseils santé et sécurité | 04 |
|  Taxes et pourboires | 05 |
|  Affaires à emporter | 05 |
|  Souvenirs à rapporter | 05 |
|  Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...) | 06 |
|  Adresses utiles sur place et permanence Open voyages | 06 |

Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Pour se rendre au Sri Lanka, les ressortissants français doivent être en possession d'un **passport valable 6 mois après votre retour de voyage.**

Un **visa est obligatoire** pour se rendre au Sri Lanka. Le coût de ce visa est de **35 USD par personne.**

Il est obligatoire que tous les passagers transmettent leur demande de Visa en ligne en se connectant sur le site officiel : <https://eta.gov.lk/etas/visa/etaNavServ?payType=1>

Une fois les formulaires remplis et le paiement effectué, vous recevez un premier e-mail qui confirme que votre demande a bien été enregistrée. Puis, quelques heures ou jours plus tard, un second qui vous accorde (ou non) l'E.T.A.

Imprimer de toute façon les deux, au cas où, et les emporter avec soi.

Les mineurs doivent être munis de leur propre passeport et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

À noter : **toutes ces démarches sont gratuites pour les enfants de moins de 12 ans** (ce qui ne dispense pas de remplir un formulaire pour autant).

Pour les ressortissants étrangers, vous renseigner impérativement auprès du Consulat ou de l'Ambassade du Sri Lanka.

En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.

Il est possible de vous déclarer sur le site du Ministère (www.diplomatie.gouv.fr/ariane). Mesure préventive qui permettra au gouvernement de vous localiser en cas de besoin.

Le conseil Open : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- **1 bagage standard** qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
À noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.
 - **1 accessoire** (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg**.

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **23 kg** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

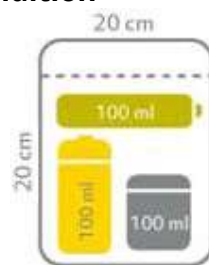
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui **limitent la quantité de liquides** ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



À l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



Conseils budget et moyens de paiement sur place



Les euros sont changés partout, même si le dollar, reste la monnaie de référence la plus largement utilisée pour indiquer les prix.



A l'aéroport de Colombo, il existe plusieurs bureaux de change (après la sortie bagage), mais **vous obtiendrez un meilleur taux dans les banques ou au « money changers »**. Vous trouverez aussi des bureaux de changes, banques et distributeurs dans les villes touristiques.

Une vieille tradition dans les pays asiatiques est la **négociation**. Il est sage de savoir que les vendeurs ne donneront pas aux voyageurs le même prix qu'à leurs compatriotes, simplement parce qu'ils estiment que votre pouvoir d'achat est plus élevé. Évitez de négocier trop ou trop agressivement. **N'oubliez jamais que la négociation est un art qui exige de la patience, beaucoup de sourires et d'humour.**

L'exportation des roupies étant interdites, celles non dépensées pendant votre séjour devront être changées à l'aéroport, en présentant les récépissés de change.



Double tarification : C'est une pratique systématique pour l'accès aux parcs nationaux, sites et musées gouvernementaux. Et **les tarifs demandés aux touristes sont particulièrement élevés**. La plupart des commerçants appliquent des tarifs différents entre le local price et le **tourist price** ; les écarts ne sont pas négligeables.



Conseils santé et sécurité



Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés des photocopies de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Aucun vaccin n'est obligatoire, cependant il est conseillé d'être à jour dans ses vaccins préconisés en France.



Vous pouvez prévoir, si vous les souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamine, bandeau pour dormir et bouchons anti-bruits pour les personnes au sommeil léger, ainsi qu'une **petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux, le mal des transports et la fièvre, produit contre les moustiques et crème solaire.



L'eau du robinet n'est pas potable. Vous trouverez un peu partout des bouteilles d'eau à prix très abordables. Éviter de consommer des légumes non cuits.



Comme tout pays touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés. Ne jamais laisser des objets personnels, bagages et autres sans surveillance. Dans les hôtels les papiers officiels doivent être au coffre, la chambre doit être correctement fermée. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.



Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).



Taxes et pourboires



Taxes gouvernementales : La **GST** (Government Service Tax) s'élève à **10 %**. Elle s'applique dans les restaurants et les hôtels. Si elle est clairement affichée sur la majorité des menus, **elle n'est pas toujours annoncée dans les tarifs des hébergements**. La **TVA (VAT) est de 12,5 %** dans l'hôtellerie et la restauration.



Pourboires : Les Sri Lankais qui travaillent dans le secteur du tourisme espèrent généralement une petite rémunération en « extra » pour leurs efforts. **Le personnel des hôtels, restaurants, etc. compte sur les pourboires pour compenser un salaire souvent modique.**

Les guides et chauffeurs au Sri Lanka ont des salaires très faibles. **Les pourboires sont quasi institutionnels et complètent leur rémunération.** Ils ne travaillent pas toute l'année et il est important afin qu'ils puissent continuer à exercer leur profession de leur permettre de bien vivre de leur activité.

Au restaurant, le service est généralement inclus. C'est précisé sur le ticket par la mention « service and taxes ». Malgré tout, en plus du service, **il est d'usage de laisser un pourboire de 10 % du montant de l'addition**, si vous êtes satisfait.

Pourboires chauffeur et guide : prévoir 2 \$ par pers. /par jour pour le chauffeur et 4 \$ pour le guide par pers. /jour.

Les pourboires ne sont pas obligatoires mais fortement encouragés.



Affaires à emporter



Des **vêtements légers et en coton**. N'oubliez pas une petite laine, indispensable le soir quand vous attaquerez les montagnes du centre de l'île. Un blouson léger imperméable vous protégera des ondées subites. Des **lunettes de soleil** sont indispensables, ainsi que des **sandaes et votre maillot de bains**.



Tous les monuments religieux doivent se visiter jambes (et parfois épaules) couvertes et pieds nus. On vous conseille de vous offrir un joli **sarong** dès l'arrivée et éventuellement des **tongs** ou des sandales faciles à quitter (pas de lacets). On se déchausse souvent au cours des visites (et même dans certaines guesthouses). On peut cependant garder ses chaussettes, très utiles lorsque le sol est brûlant.



Souvenirs à rapporter



- **Le thé** : Impensable de rentrer du Sri Lanka sans une boîte de thé ! Thé blanc, thé vert, thé noir...



- **Les batiks**: la production en série est beaucoup plus abordable et c'est peut-être la seule que vous pourrez vous offrir. Les motifs sont réalisés avec des tampons de caoutchouc. Avec cette méthode rapide d'impression, l'étoffe est toujours plus colorée à l'endroit qu'à l'envers alors que, dans le vrai batik, les 2 faces du tissu sont identiques. Les batiks faits à la machine ont des dessins plus réguliers et bien arrêtés aux lisières. Ils sont aussi beaucoup moins chers.



- **Les masques** : Ces masques sont utilisés notamment pour chasser les mauvais esprits... Ils symbolisent certaines vertus.

- **Les épices** : curry, cannelle, gingembre, muscade, girofle et piment rouge.



- **L'alcool de cocotier (arrack).**

- **Les huiles de massage.**

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

- **Appeler de la France vers le Sri Lanka :** Code appel international (00) + code pays 94 + numéro du correspondant sans le zéro initial.
- **Appeler du Sri Lanka vers la France :** Code appel international (00) + code pays 33 + numéro du correspondant sans le zéro initial.
- **Pour appeler entre portables français sur place :** +33 et numéro de portable du correspondant sans le zéro initial.

- **Le « roaming » ou itinérance :** lorsque vous arrivez dans un pays, le nouveau réseau local s'affiche automatiquement. Vous recevez rapidement un SMS de votre opérateur qui propose un pack voyageur incluant un forfait limité de consommations téléphoniques et de connexion Internet.

- **Forfaits étranger inclus :** certains opérateurs français proposent des forfaits incluant 35 jours de roaming par an dans le monde entier. On peut donc cumuler plusieurs voyages à l'étranger sans se soucier de la facture au retour. Attention, si SMS, MMS et appels sont souvent illimités, la connexion Internet est, elle, limitée. D'autres opérateurs offrent carrément le roaming toute l'année vers certaines destinations. Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

Vous pouvez utiliser votre téléphone portable au Sri Lanka, avec **l'option monde** ou avec une **carte SIM locale**. Vous avez avec cette carte SIM un numéro de téléphone local. Vous pouvez acheter les cartes de recharge dans les magasins de téléphonie en ville. **Vous pouvez aussi acheter sur place un téléphone portable local à partir de 2 000 Rs (environ 12 €).**

Se connecter au wifi à l'étranger est le seul moyen d'avoir accès au web gratuitement. Attention, ne vous connectez pas aux réseaux 3G ou 4G, au risque de faire grimper votre facture!

Le plus sage consiste à **désactiver la connexion « données à l'étranger »** (dans « Réseau cellulaire »). On peut aussi mettre le **portable en mode « Avion » et activer ensuite le wifi.** **Attention, le mode « Avion » empêche, en revanche, de recevoir appels et messages.**

Beaucoup d'hôtels et de guesthouses, sans compter les bars et restos, proposent une connexion wifi souvent gratuite, sauf certains hôtels de luxe qui la facturent parfois cher. Dans certaines adresses, le wifi n'est accessible que dans les espaces communs.

Une fois connecté au wifi, vous avez accès à tous les services de la **téléphonie par Internet.** **Whatsapp, Messenger (la messagerie de Facebook), Viber, Skype,** permettent d'appeler, d'envoyer des messages, des photos et des vidéos aux quatre coins de la planète, sans frais.

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

- **Ambassade de France au Sri Lanka**
89, Rosmead Place 7 Colombo
Tel : +94 11 263 94 00
En cas d'urgence : +94 777 38 59 27
<https://lk.ambafrance.org/>

- **Ambassade du Sri Lanka à Paris :**
16, rue Spontini, 75016 Paris.
Tél. : 01-55-73-31-31.
Consulat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
<http://www.srilankaembassy.fr>

Pensez à prendre une carte de vos hôtels qui pourra vous servir si vous vous égarez.

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (Tel. : 0033 4 76 48 70 70)